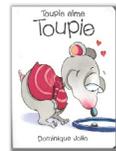
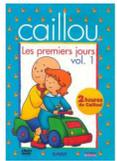


Bienvenue chez toi!



À ta bibliothèque, tu peux trouver plus de 20 000 documents pour les jeunes :

Des livres, des magazines, des cédéroms, des disques compacts, des DVD, des bandes dessinées, des romans... pour apprendre, se détendre, rêver et s'épanouir.

Les livres sont précieux. Quand on aime les livres, on en prend soin !

Tes parents ne sont pas encore abonnés à la bibliothèque ? Incite-les à venir nous visiter ! La section des adultes est située au 2e étage.

Bibliothèque Saint-Charles Section adultes

2333, rue Mullins (coin Hibernia)
Montréal (Québec) H3K 3E3
514-872-3092

Section jeunes

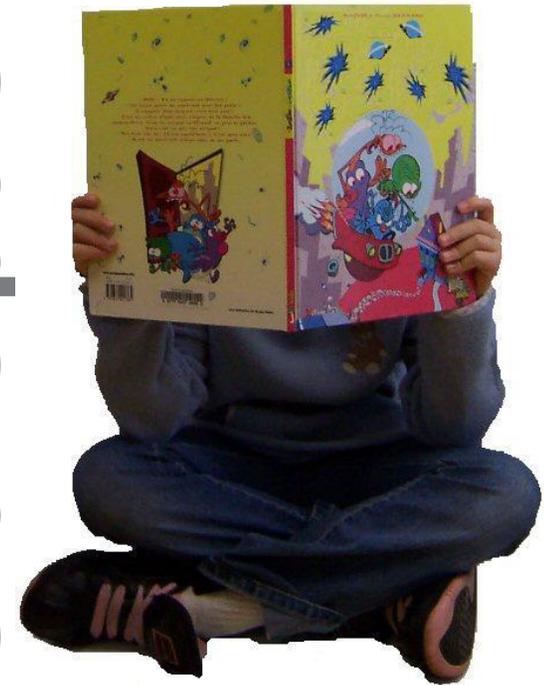
1050, rue Hibernia (coin Mullins)
Montréal (Québec) H3K 2V2
514-872-3035

<http://nelligan.ville.montreal.qc.ca/>

Horaire de la bibliothèque

Lundi :	10h à 18h
Mardi et mercredi :	13h à 21h
Jeudi et vendredi :	10h à 18h
Samedi :	10h à 17h
Dimanche :	12h à 18h

S'abonner à la Bibliothèque Saint-Charles



L'abonnement aux bibliothèques du réseau de la Ville de Montréal est gratuit pour les résidents. Avec ta carte, tu as accès à toutes les bibliothèques de la Ville de Montréal !

La Bibliothèque Saint-Charles, c'est la bibliothèque de ton quartier, c'est ta bibliothèque !



c'est se faire plaisir !

Comment ça fonctionne ?

- Si tu as 13 ans et moins, tu dois faire signer ta fiche d'inscription par ta mère, ton père ou ton tuteur.

- Lorsque tu rapportes ta fiche signée à la bibliothèque, tu reçois une carte personnalisée. Range-la à un endroit bien spécial pour ne pas la perdre. Il n'y a pas d'emprunt sans carte!

- Avec ta carte, tu peux emprunter jusqu'à **15 documents provenant de la section jeunesse**. Cela peut inclure un nombre limité de disques compacts, de DVD et de cédéroms.

- Attention ! N'emprunte pas de livres pour tes amis, car tu en es responsable.



S'abonner, c'est simple comme bonjour !



- Le prêt est d'une durée de **3 semaines**, renouvelable sur place ou par téléphone, sauf pour les disques compacts et les DVD. Cependant, tu ne peux pas renouveler un document déjà réservé ou en retard de plus de 3 jours.

- Les documents empruntés peuvent être rapportés dans toutes les bibliothèques du réseau.

- Si tu remets tes documents en retard, il y a des frais de 10¢ par jour par document.

- Tu peux mettre de côté ou réserver jusqu'à 3 documents, c'est gratuit.

Attention, parent vigilant !

- Vous êtes responsable de la carte de votre enfant et de son usage. Avisez rapidement la bibliothèque en cas de perte ou de vol.

- Vous êtes responsable des documents empruntés par votre enfant. Aidez-le à rapporter ses livres sans retard.



Que faire si je perds ma carte ?

- Tu dois rapidement aviser le personnel de la bibliothèque!

- Le remplacement d'une carte perdue entraîne des frais de 2 \$.

Que faire si je perds un document que j'ai emprunté ?

- Cherche partout ! Réfléchis bien à tous les endroits où tu t'es promené avec ton document, demande l'aide de tes parents.

- Tu dois rapidement aviser le personnel de la bibliothèque!

- Si malgré toutes tes recherches, le document est encore introuvable, tu dois rembourser le prix du document en plus des frais d'administration et de retard.

Que faire si j'endommage un document ?

- Tu dois le rapporter à la bibliothèque. S'il est légèrement abîmé (un peu barbouillé ou avec une page déchirée), il y a des frais de 2\$ qui s'appliquent, s'il est très abîmé, tu dois rembourser le prix du document en plus des frais administratifs et des frais de retard.



À quel autre service de la bibliothèque ma carte me donne-t-elle droit ?

- Tu peux utiliser un ordinateur pour naviguer sur l'Internet. C'est tout simple, tu n'as qu'à réserver l'ordinateur, sur place ou par téléphone, ce qui te donne le privilège de l'utiliser pendant 55 minutes.